

Élus présents : B. Chauvet, B. Tufféry, T. Loison et B. Loison

Participants : M. P. Anglezan et M. G. Louche

Mme M. Mialon et M. P. Thibault excusés

Objectifs de cette rencontre est d'échanger des informations.

Points abordés :

- La taxe de séjour : les données concernant la taxe de séjour pour 2020 ne sont pas encore connues à ce jour. Une réunion de la commission du pôle économique de l'agglo est prévue en juin avant le conseil communautaire du 27 juin prochain. Il est demandé quel est le coût de la taxe de séjour pour 2019 pour les hôtels deux, trois étoiles et les résidences de tourisme de même catégorie. Le coût est au forfait pour les hôtels et les résidences de trois étoiles 0,80 € et les hôtels et résidences de deux étoiles 0,70 € par personne et par nuitée. Les mineurs et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence sont exonérés de taxe de séjour.

- Point sur la stratégie de l'agglo concernant le tourisme en 2019 :

1- Schéma d'accueil et de diffusion d'informations

- ✓ Un observatoire du tourisme (indicateurs, tests, enquêtes) ;
- ✓ Installation de la marque (bureaux d'informations touristique et boutique, panneaux, réseaux d'accueillants ;
- ✓ Accueil en mobilité (tests à des endroits stratégiques comme sur le marché à Vénéjan le samedi matin, véhicule marqué) ;
- ✓ Collaboration avec les partenaires (charte, actions communes, commissions de travail) ;
- ✓ Promotion de la destination (magazine, carte oenotouristique, salons, accueil Vélo vert...) ;
- ✓ Offrir des parcours de découverte (7 sites identifiés, balades ludiques et familiales, téléchargement sur Internet ;
- ✓ Adapter les événements (des histoires de clochers thématiques, des balades nature, des balades insolites, la forêt créative) ;
- ✓ Créer du lien avec les partenaires voisins (le Grand Avignon et l'Ardèche).

2- Promouvoir des activités pleine nature

3- Continuité des actions engagées pour le label Vignobles et Découvertes

Cette année l'agglo organise sur notre commune deux événements et ce grâce à la marque Petites cités de caractère® obtenue le 11 décembre 2018, suite à la commission d'homologation du 14 novembre dernier. À 18 h 30 le 9 juillet les Histoires de clochers sur le thème du vent, et le 13 août une visite insolite avec des musiciens et/ou des comédiens, les deux événements seront animés par une guide conférencière. À la suite de ces deux manifestations un pot clôturera la soirée. Le traiteur, le boulanger, la cave coopérative et le domaine de Bellefeuille vont à cette occasion faire découvrir leurs produits. Les produits des artistes locales ne se prêtent pas à ce type d'événement et ne seront donc pas présentes ces jour-là.

En ce qui concerne la Forêt créative sur le domaine de la Valbonne de Saint-Paulet-des-Caissons, cette année ce sera un jour par semaine, au mois de juillet et au mois d'août.

Une balade ludique et familiale est proposée par l'agglo sur Vénéjan (voir ci-dessous).

Trois quiz sont proposés sur ce parcours selon l'âge des enfants : 4-6 ans, 7-9 ans et plus de 10 ans.

Facile



1,3 km

1h 00

Vénéjan

Départ : Parking en bas du village

GPS : 44.197130N / 4.655852E

Carnet de route

Soyez vigilants avec vos enfants notamment sur les zones non piétonnes. Le parcours s'effectue sous votre entière responsabilité. L'Office de tourisme et la société Randoland déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Suivre le balisage « Le Souffle des mots ».

Débuter la balade sur le parking en bas du village sur la route de Bagnols-Sur-Cèze. Prendre la route qui monte en face du parking, Grand rue. Aller observer la croix qui se trouve devant la mairie (1).

Aller ensuite voir le lavoir à droite de la Grand rue (2).

Continuer de monter pour aller observer l'église (3).

Juste après cette dernière, prendre les escaliers qui montent à droite pour aller voir la Tour de l'Horloge (4).

Passer à droite des maisons pour

recupérer le chemin du rempart et monter en direction de la chapelle (5).

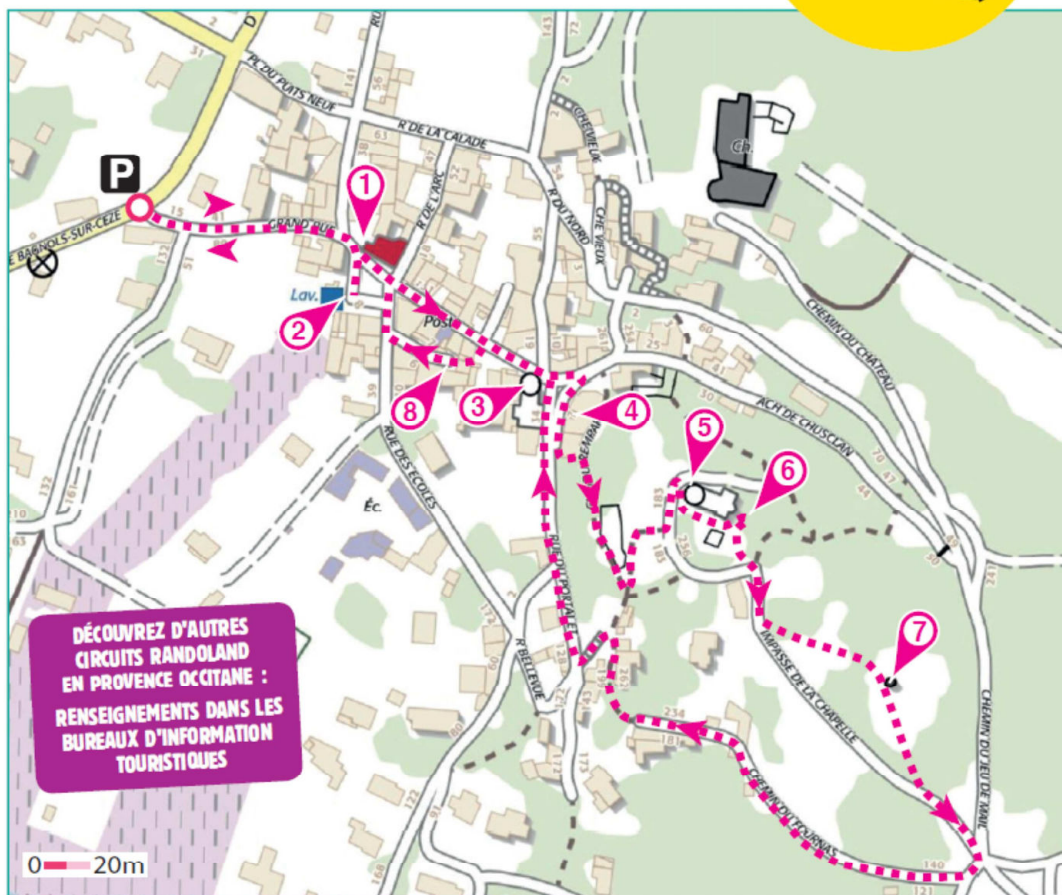
Passer à droite de cette dernière pour aller observer le cimetière et l'ancien donjon (6).

Continuer de monter pour aller voir le magnifique moulin à vent (7).

Au croisement de toutes les routes, prendre le chemin de Fournas qui descend à droite. Continuer de descendre et après les escaliers, prendre à droite dans la rue du Portalet. Une fois sur la Grand rue, descendre à gauche et au niveau du porche n° 180-184, emprunter l'Audroune (ruelle qui passe

sous la maison), puis observer la porte de la maison « Lou Troubaire » (8).

Au bout de la rue, prendre à droite pour retourner sur la Grand rue. Descendre jusqu'au parking pour terminer la balade.



Un des intervenants félicite et remercie la municipalité pour son travail quant à l'obtention de la marque Petites cités de caractère®, de l'entrée du village et du repavage de la Grand-rue.

Il est suggéré de fleurir davantage le village.

Un autre intervenant nous dit que le Pont-du-Gard est trop cher pour les touristes et de faire remonter l'information.